



5 bonnes raisons de faire grève et d'aller manifester le mardi 19 mars :



► À Météo-France, comme dans toute la fonction publique, nous sommes à nouveau exposés à des restrictions budgétaires. Le gouvernement vient publier un décret pour faire encore 10 milliards d'euros d'économies et c'est le budget "écologie, développement et mobilité durables" qui est le plus touché avec un coup de rabot de plus de 2 milliards d'euros. **Les restrictions budgétaires sans fin C'EST NON !**



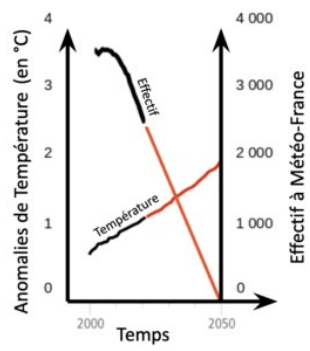
► Depuis le 13 novembre 2023 **la prévision est en mode dégradé**, ce n'est pas seulement le résultat d'une bascule trop précoce et mal préparée par la direction générale malgré les nombreuses alertes. C'est aussi la conséquence d'une réorganisation pilotée par une baisse de ~30 % des effectifs depuis 15 ans et de nombreux postes laissés vacants. Il est urgent de réinjecter **des moyens humains dans le service public météorologique**.



► La contractualisation en progression constante jusqu'à être le statut d'emploi majoritaire dans certains établissements publics, crée, à Météo-France aussi, des inégalités de traitement, de la précarité, une incertitude sur la pérennité des emplois et du savoir faire ainsi que des difficultés dans la gestion des services. Nous revendiquons un plan de titularisation et des recrutements **principalement sous statut Fonction Publique**.



► **Limiter le réchauffement bien en deçà de 2°C**, tels étaient les objectifs de l'accord de Paris signé en 2015. 8 ans plus tard, les émissions de gaz à effet de serre ne baissent toujours pas. Mais « qui aurait pu prédire ? » nous questionne le président. Météo-France, entre autres, enfin, tant qu'on nous en donne les moyens ! Météo-France est un acteur majeur sur l'étude et l'adaptation au changement climatique, cela passe également par **la fin de l'inaction climatique et l'attribution de moyens**.



► A Météo-France comme ailleurs dans la Fonction Publique, on assiste à un **tassement des salaires** qui, outre les intéressé-es, pénalise l'établissement en mettant à mal son attractivité. **Le rattrapage salarial et le maintien du niveau des rémunérations est un enjeu majeur** pour les agent-es comme pour l'établissement.

Tou·tes ensemble, nombreuses et nombreux dans la rue le 19 mars !



Sur ce lien, participez à répertorier les besoins/problèmes de votre service :



Communiqué de presse

URGENCE SALARIALE DANS LA FONCTION PUBLIQUE :

TOUTES LES ORGANISATIONS SYNDICALES

APPELLENT A LA MOBILISATION LE 19 MARS

Les organisations syndicales de la fonction publique CFTD, CFE-CGC, CGT, FA, FO, FSU, Solidaires, UNSA constatent et condamnent l'absence de toute perspective de mesures générales d'augmentation des rémunérations dans la fonction publique dans un contexte d'inflation encore soutenue. Il est urgent d'ouvrir sans délai des négociations pour améliorer les carrières et prendre des mesures générales pour les salaires, notamment en revalorisant le point d'indice, dans une situation d'effondrement du niveau des rémunérations des agent·es publics.

Pour l'égalité salariale et professionnelle, la journée internationale de lutte pour les droits des femmes le 8 mars sera une étape de mobilisation à laquelle nous apportons tout notre soutien.

Loin de répondre sur la question des rémunérations et des conditions de travail, le président de la République a réaffirmé la mise en perspective d'une loi, qu'il qualifie « *d'historique* », pour la fonction publique visant selon lui à mieux reconnaître le « *mérite* ».

Quelques semaines plus tard, il ajoute un plan de 10 milliards d'économies pour les ministères et les agent·es qui mettent en œuvre les politiques publiques. Les organisations syndicales dénoncent ces décisions, tant sur le fond que sur la forme. Les agent·es et les agents ne sont pas dans l'attente du « *mérite* » mais d'une rémunération qui leur permette de vivre dignement de leur travail et qui soit prise en compte pour le calcul de leurs pensions. Elles et ils sont aussi dans l'attente des moyens pour accomplir les missions qui sont les leurs dans de bonnes conditions, y compris dans l'intérêt des usager·es.

Pour mettre un terme à la spirale de stigmatisation et de dévalorisation de l'ensemble des personnels de la fonction publique et refuser de subir une année blanche en matière salariale, les organisations syndicales décident d'une journée de mobilisation le 19 mars prochain et les appellent à se mobiliser par tous moyens y compris la grève.

Bagnolet le 28 février 2024